

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOL, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à						
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 42 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 19 ^m matin.	4 h. 7 ^m matin.	12 h. 38 ^m matin.	11 h. 45 ^m soir.		
5 h. 1 ^{er} soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 37 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	11 h. 45 ^m soir.	4 h. 39 ^m matin.		
10 h. 47 ^m »	5 h. 45 ^m »	7 h. 40 ^m »	9 h. 27 ^m »	9 h. 55 ^m »		4 h. 44 ^m matin.	11 h. 7 ^m »	2 h. 30 ^m soir.		

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 4^m matin.
Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Traie de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.
Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Organisée par le Conseil municipal de Cahors

POUR

L'ÉRECTION D'UN MONUMENT

A

LÉON GAMBETTA

CAHORS

On souscrit au bureau du Journal.

Cahors, le 1^{er} Mars

C'est lundi prochain que la Chambre aura à s'occuper de la proposition de MM. Andrieux et Barodet, sur la révision des lois constitutionnelles. Si jamais question ne fut plus irritante et plus inopportune, c'est bien la-dessus. C'est pourquoy nous croyons que la Chambre ferait acte de sagesse en suivant l'avis du gouvernement, c'est-à-dire, en ajournant indéfiniment la discussion.

Nous replonger dans le gachis dont nous venons à peine de sortir, serait coupable, et en supposant que la révision fut votée par la Chambre, le Sénat ne manquerait pas de l'annuler.

Sachons éviter cette complication de plus.

Revue des Journaux

La République française

Espère que la Chambre ne prendra même pas en considération la proposition de M. Ribot tendant à

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
(20) du 1^{er} Mars 1883.

LES

COUPS DE Foudre

Par CHARLES FRED

Omnia vincit amor

C'est que l'amour est un magicien bien autrement habile que les enchanteurs et les magiciens de la chevalerie; lorsqu'il s'empare du cœur de l'homme, vous le voyez en un clin d'œil abattre, dans cette forêt vivante, les branches mortes qui étouffent la végétation, balayer les feuilles jaunissantes, couper, tailler, renouveler, en un mot, d'une façon si complète, que si vous êtes l'ami de celui que vous étudiez ainsi, vous vous trouvez dérouter par cette éclosion merveilleuse.

Là où régnait la sécheresse, vous constatez la verdure; au lieu de ronces, d'épines, vous voyez surgir, éclater des fleurs embaumées, le corps se redresse, l'esprit s'éclaire en s'épurant; le front, ce siège de la pensée, où se peignent toutes les joies, toutes les aspirations, tous les assouvissements, le front redevient jeune, il est touché de la baguette magique, et porte un cachet de grandeur inoubliable.

Ne vous y trompez pas, lorsqu'il vous est

modifier la loi sur l'Etat des officiers parce qu'un projet de ce genre déplacerait les limites posées entre les intérêts et les droits des officiers et du gouvernement et enlèverait à celui-ci, l'une de ces principales armes.

Le Journal des Débats

Combat les prétentions de ceux qui veulent rétablir le mandat impératif parcequ'ils croient que les mandats impératifs sont l'esprit même de la révolution et de la démocratie.

La Paix :

Approuve M. Jules Ferry de vouloir être le chef réel du gouvernement comme il en est le chef nominal.

Le Soleil :

Espère qu'un mouvement d'indignation de mépris et de colère peut se produire dans des élections générales. Il renversera du pouvoir le jacobinisme, dit-il, en y portant les vengeurs des opprimés et des persécutés. Les vengeurs se souviendront alors qu'il y a de hautes cours de justice pour les violeurs de la loi, pour les violeurs du droit, si haut qu'ils aient pu être placés.

Le Parlement regrette que le désir de justifier à tout prix la mesure dont viennent d'être frappés trois des membres de la famille d'Orléans amène quelques-uns de ses confrères à se constituer les défenseurs systématiques d'un régime d'arbitraire dont jusqu'ici personne n'avait songé à vanter les avantages et les entraîne à méconnaître la portée pratique et les sages intentions de la proposition Ribot.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 27 février.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la loi municipale.

donné de jouir d'un pareil spectacle, vous êtes en face d'un être qui aime pour la première fois; il se peut que ce soit la troisième ou la quatrième fois.

Qu'importe à celui qui traverse ces singulières phases? Il affirmera avec énergie, dussiez-vous dire, avec vérité, qu'il n'a jamais aimé avant ce jour.

C'étaient des caprices, des illusions des sens, aujourd'hui seulement il sait ce que c'est que l'amour.

Appréciez-vous le travail de cette virginité refaite? Il ne cherche pas à vous tromper en parlant ainsi, il est sa propre dupe.

Le prince écoutait, attentif.
— Voilà qui est bizarre, Roberts. J'ai de la peine à croire à un pareil phénomène.

— Vous vous êtes enfermé, mon cher ami, dans un amour unique; l'objet de cet amour était si charmant, qu'il vous est difficile, je le conçois, de changer d'avis.

Quant à vous, comte, je n'ai pas la prétention de vous convaincre; vous êtes en pleine lune de miel; absorbez, vous aussi, par un premier amour, vous ne pouvez juger la question au point de vue où je me suis placé. Demandez à Férudier, qui s'immobilise dans sa rêverie, si l'on se rend compte d'un tableau lorsqu'on fait corps avec lui.

Férudier se mit à rire.

— Le mot est vif, Roberts; mais vous avez raison d'une façon absolue.

Le comte les regardait, ironique.

— J'espère, Messieurs, que vous n'êtes

M. de Marcère rend compte des décisions de la commission sur l'article 61 qui lui a été renvoyé : « Les militaires en retraite sont seuls éligibles aux fonctions de maires ou d'adjoints. »

Le texte de la commission est adopté.
Sur l'article 79, M. de Marcère expose que toutes les communes devront avoir un garde-champêtre.

Plusieurs communes pourront se réunir pour en avoir un en commun.

Ils seront nommés par le maire et agréés par le préfet.

Ils pourront être suspendus par le maire mais révoqués seulement par le préfet.

M. Provost de Launay reprend la première rédaction de la commission en ce qui concerne la « faculté » pour les communes d'avoir un garde-champêtre substitué à l'« obligation. » Cette rédaction est adoptée.

L'article 79 est adopté.
La Chambre adopte l'amendement Granet, limitant à deux mois la durée de la suspension prononcée par le maire.

L'article 97 est ensuite adopté, ainsi que les quatre premiers paragraphes de l'article 108, énumération qui attribue aux communes le produit des tarifs établis pour le transport des morts. C'est une spoliation au détriment des fabriques. Cette mesure enlèvera aux fabriques leurs principales ressources.

Il faudra un matériel pour les fabriques, un pour les communes. C'est le public qui paiera les frais de cette combinaison qui troublera la législation sans profit pour personne. En opérant de la sorte, la Chambre ne mériterait pas le nom de Chambre réformatrice, mais celui de Chambre de démolition. (Applaudissements à droite).

Le paragraphe est adopté.
L'ensemble de l'article 108 est adopté, ainsi que les articles 109, 110, 111.

L'article 112, relatif aux dépenses obligatoires est renvoyé à jeudi.

pas seuls dans le vrai; cette faculté de refleurir à des époques indéterminées ne laisserait pas que d'avoir des inconvénients dans la vie conjugale.

Roberts posa sur le jeune homme son clair regard; une nuance imperceptible de dédain se dessina sur ses lèvres, il dit :

— Voilà bien les jeunes gens : dans leur impatience, ils prennent la partie pour le tout. Qui vous parle de refleurir étant dans les bras de votre jeune femme? Nous ne mettons en cause ici que les personnes qui ont perdu l'objet de leur amour.

Le comte reprit, impétueux :

— C'est, en effet, plus moral, quoique ce soit bien décevant. Savez-vous la conclusion de tout ceci, messieurs? C'est qu'il faut se hâter de jouir de l'amour, n'étant jamais assuré du lendemain. N'ayant pas encore de virginité à refaire, je veux coller mes lèvres à celles de ma séduisante compagne, en affirmant, en dépit de vos assertions, que de pareilles ivresses ne se renouvellent pas.

En disant ces mots, le jeune fou sortit à la recherche de Béatrice.

Tous se levèrent en riant et gagnèrent le salon.

XXXIV

Béatrice voyait souvent, au couvent de l'Assomption, le marquis del Guasto, le frère d'une jeune fille de ses amies.

Le marquis, fort beau cavalier, brillant causeur, avait une réputation de viveur qu'il

Informations

LES SOUS-SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Sont nommés :

M. Margue, député, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur;

M. Noiroi, député, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la justice et des cultes, spécialement chargé de l'administration des cultes;

M. Durand, député, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts;

MM. Laboze et Baihaut restent, le premier aux finances, le second aux travaux publics.

Enfin, le président de la République a signé le décret rattachant les cultes à la justice.

— La droite du Sénat s'est réunie mardi pour examiner l'opportunité d'une interpellation sur les décrets qui ont frappé les princes d'Orléans. prononcée pour l'interpellation, qui portera uniquement sur l'interprétation abusive donnée, par le ministre de la guerre à la loi du 19 mai 1834. C'est M. le général Robert qui soutiendra l'interpellation à la tribune.

— Le duc de Chartres a quitté Paris, mardi matin, pour se rendre à Cannes, où il va installer sa famille auprès de M^{me} la comtesse de Paris. Il n'y restera que peu de temps. Il partira aussitôt que possible pour le voyage qu'il va faire dans l'Inde, accompagné d'un de ses amis. Ce voyage durera de 6 à 8 mois.

— Le prince Napoléon aurait, dit-on, l'intention de quitter prochainement et définitivement la France.

— L'anarchiste Métaayer est mort à Bruxelles

s'efforçait de mériter. Très-gai de caractère, les jours où il venait au couvent étaient des jours de fête pour les jeunes filles.

En première ligne, on apercevait Ermelina del Guasto, dont la nature se rapprochait de celle de son frère, un vrai boute-en-train; puis les deux filles du duc de Gaverino, la belle Rina et sa sœur Bettina, toutes deux avides de plaisir, ayant des goûts mondains très-prononcés.

Elles faisaient causer le jeune homme sur sa vie, sur ses projets; il ne demandait pas mieux. Comme il était très-connaissable, il passait des heures charmantes en compagnie de ces belles filles.

Le marquis del Guasto, frappé de la beauté de Rina, voulut faire sa conquête; il la fit sans grande difficulté; ce qu'elle aimait en lui, c'était l'amour, c'était aussi le fruit défendu.

Le marquis trouva le moyen de causer quelques instants avec elle, sans que la sœur qui les accompagnait pût l'entendre. Rina allait quitter le couvent; ils convinrent de se voir et de s'écrire.

Ils se virent souvent, s'écrivirent plus souvent encore. On sait ce que peut être la correspondance d'un homme de vingt-quatre ans avec une jeune fille de dix-huit.

(A suivre)

sans avoir fait aucune révélation importante.

OBSÈQUES DU GÉNÉRAL MARTIMPREY

Les obsèques du général Martimprey, gouverneur des Invalides, ont eu lieu mardi à midi, à l'église des Invalides.

Le président de la République s'était fait représenter.

Dans le chœur, on remarquait les maréchaux de Mac-Mahon et Canrobert.

LES DIAMANTS DE LA COURONNE

On annonce pour le mois d'avril la vente des diamants de la couronne.

On a dit quel était l'état-major du corps expéditionnaire emmené au Congo par M. de Brazza.

Voici maintenant son arsenal de défense :

Le ministre de la guerre vient de mettre à la disposition de l'explorateur, à titre gracieux, diverses espèces d'armes réformées qui se trouvent dans les magasins de l'Etat. Ces armes sont destinées à assurer la défense des stations que va créer M. de Brazza. Voici quelles sont les armes cédées par le ministre :

8,000 armes à percussion, 20,000 sabres, 100,000 kilos de poudre, 10,000,000 de capsules de guerre, 200 tentes, 1,000 haches.

Une compagnie entière du 1^{er} régiment de tirailleurs algériens va partir pour seconder l'entreprise de M. de Brazza.

Le petit navire que le ministre de la guerre a mis à sa disposition, peut se démonter entièrement, de sorte qu'aux endroits où la navigation cessera d'être praticable, l'expédition pourra continuer à avancer sur terre sans abandonner son navire.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

L'élection d'un député dans l'arrondissement de Figeac, en remplacement de M. Teilhard, démissionnaire, aura lieu le 18 mars.

disputés. On ne parle de rien moins que d'une ou deux douzaines de prétendants de toute opinion. Parmi les républicains, nous trouvons M. Pradelle, ancien préfet ; M. Ranzières, conseiller général ; M. Soulhac, ancien sous-préfet de Figeac ; on parle aussi de M. Béral, conseiller d'Etat et de M. Calmon, fils, conseiller général.

M. le docteur Brun serait, assure-t-on, le candidat du parti monarchique et M. le vicomte de Turenne celui des bonapartistes.

Comme on le voit, la lutte sera vive, et il serait bien difficile de dire dès à présent qui décrochera la timbale.

Nous commencerons, dans notre prochain numéro, une étude de M. le docteur Rey sur l'Etat de la question phylloxérique dans notre département.

L'Officiel porte la nomination de notre compatriote le général de Colomb, au commandement du 13^e corps d'armée, à Marseille.

Les journaux militaires publient le tableau d'avancement pour l'année 1883.

Sur la liste des lieutenants-colonels proposés et classés pour le grade de colonel nous remarquons notre compatriote M. Combarieu, commandant en second à l'école spéciale militaire de St-Cyr, et le lieutenant-colonel Lanes, Louis, attaché au service d'état-major, ancien élève du lycée de Cahors.

Parmi les lieutenants proposés pour le grade de capitaine, appartenant au 7^e de ligne, nous remarquons, MM. Leclerc et Deschamps, et parmi les sous-lieutenants proposés pour le grade de lieutenant, MM. Minet et Dutertre.

La commission extra-parlementaire chargée d'étudier les réformes à apporter à la loi de 1867 sur les Sociétés industrielles et financières, a terminé ses travaux ; elle a définitivement adopté le rapport de notre compatriote M. Louis Arnault, professeur à la faculté de droit de Toulouse.

Ce rapport a été remis au garde des sceaux

qui, après l'avoir soumis au conseil des ministres, déposera sur le bureau de la Chambre un projet de loi sanctionnant les réformes adoptées par la commission.

PUBLICATION PATRIOTIQUE.

Pour paraître, vers le 20 mars prochain, une publication éditée par le Cercle Républicain de Cahors et dont le produit sera versé à la caisse de la souscription pour l'érection d'une statue à Léon Gambetta, dans la ville de Cahors.

Cette publication contiendra :

1^o Un magnifique portrait de Gambetta, dessiné par M. Calmon, et gravé à l'eau forte par M. Louis Monziès ;

2^o Un autographe de Gambetta, reproduit à l'héliogravure ;

3^o Une poésie de Paul Déroulède, écrite à l'intention de cette publication patriotique ;

4^o Des extraits d'une étude sur Léon Gambetta, envoyée au Cercle Républicain par l'auteur, M. Emilio Castelar ;

5^o Une ode « au grand patriote, » par M. Auguste Pouzet ;

6^o Tous les discours prononcés aux funérailles ;

Si comme les premières souscriptions le font espérer, cette publication est suffisamment productive il sera dressé un livre d'or de la souscription, reproduisant l'autographe (signature seulement) de chacun des souscripteurs.

Ce livre d'or sera publié, en 4 exemplaires destinés au Cercle Républicain de Cahors, au père de Léon Gambetta, à la bibliothèque de Cahors, et à la bibliothèque Nationale.

Prix de la publication 1 fr. 50. Les souscriptions sont reçues en timbres poste ou mandat par M. le président du Cercle Républicain de Cahors.

COURS PUBLIC D'ESCRIME ET DE GYMNASTIQUE

La Société des Sauveteurs du Lot ayant décidé la création d'un cours public d'escrime et de gymnastique, les habitants de la ville de Cahors sont informés que ces cours installés dans la grande salle des assises de l'ancien palais de justice, place des Boucheries, seront professés soir, à partir du 19 mars prochain.

Les personnes ayant 16 ans au moins qui désirent suivre le cours d'escrime et de gymnastique sont priées de s'adresser à M. Guiraudies-Capdeville, vice-président de l'association.

Société de Secours mutuels

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-nous d'user de la publicité de votre estimable journal pour protester contre l'inqualifiable conduite des membres de la commission de la société de Secours mutuels de Cahors.

Cette commission semble vraiment trop indifférente à la prospérité de la Société. Bien plus, on dirait qu'elle s'efforce de la détruire. A l'heure qu'il est, la réunion trimestrielle réglementaire n'a pas encore eu lieu, et cependant cette réunion est la plus importante de l'année, puisque elle a pour but de faire connaître aux membres la situation financière de l'association. C'est, sans doute, parce que cette situation est déplorable que la Commission, qui en a la responsabilité, hésite à la mettre au jour.

Ne serait-il pas convenable que ces Messieurs, qui paraissent en avoir assez, donnassent leur démission ? Soyez certain qu'elle serait accueillie avec une grande satisfaction par la presque unanimité des sociétaires.

Veillez agréer, etc.

Un groupe de membres de la Société de Secours mutuels de Cahors.

L'Ecole des arts et métiers d'Aix, qui avait été fermée à la suite d'une épidémie de fièvre typhoïde, reprend ses cours le 1^{er} mars : on sait que cette école compte dans ses rangs un grand nombre de jeunes gens appartenant à notre département.

Un mention honorable a été décernée au sieur Mourguès (Louis-Dieudonné), domicilié à Albas, pour s'être signalé en travaillant à l'extinction de

plusieurs incendies notamment à Puy-l'Evêque (1875), et à Cahors (1879-1880).

Le Ministre de l'instruction publique vient de décider qu'à l'avenir, l'épreuve de dessin à l'examen du brevet supérieur pour l'enseignement primaire, ne serait pas faite d'après un modèle lithographié, mais bien d'après un modèle en relief.

LES DÉPENSES DES FABRIQUES.

On assure que le ministère ne combattrait pas dans la discussion de la loi municipale, l'amendement de M. Jules Roche, tendant à enlever aux dépenses des communes en faveur des fabriques leur caractère obligatoire.

Dans sa séance du 24 février, le conseil de préfecture du Lot a invalidé l'élection du maire de St-Cirgues, canton de Latronquière.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

On vient de découvrir dans le bas de Villesèque, sur un espace relativement restreint et à peu de profondeur du sol arable, une série de trous ou silos pratiqués dans le rocher, d'un mètre 50 à 2 mètres de profondeur, évasés dans le fond et contenant chacun un squelette, avec cette particularité que la tête est en bas et les pieds du côté de l'orifice. On a compté jusqu'à dix-sept de ces sépultures d'un genre particulier, et au dire des habitants, tout Villesèque-Bas en est rempli. A côté de ces restes humains, on trouve des tronçons d'armes, de poteries, des morceaux de verre et une foule d'objets dont les archéologues pourront mieux que nous déterminer la nature et l'époque. Tout porte cependant à croire, que nous nous trouvons en présence des temps gallo-romains. De nombreux visiteurs ont déjà exploré ces lieux et fait des observations. Des délégués de la Société française d'archéologie se proposent, dit-on, de venir aussi, éclairer de leurs lumières ces vestiges du passé. Mais ce qui serait important, selon nous, ce serait de découvrir une certaine surface, afin d'étudier un ensemble et non des cas isolés. Naturellement, les propriétaires résistent un peu, mais suffisant aux investigations de la science archéologique. Nous nous demandons si l'administration ne devrait pas faire quelques sacrifices dans ce but.

M. Léon Urmowski.

M. Léon Urmowski, conducteur principal des Ponts et Chaussées, qui habitait notre ville depuis un demi-siècle, et y jouissait d'une estime générale et bien méritée, vient de quitter Cahors pour aller se fixer à Paris. C'est un devoir du cœur, pour nous qui l'avons connu, de saluer son départ avec une émotion sincère.

M. Léon Urmowski appartient à une ancienne famille polonaise originaire de la Galicie. Son père était généralement apprécié à Varsovie comme professeur de droit à l'Université de cette ville, et comme conseiller à la cour de cassation du royaume de Pologne, sous le règne d'Alexandre I^{er}.

A peine sorti des études classiques et bientôt après avoir commencé ses études de droit, le jeune Léon Urmowski prit part à la révolution polonaise de 1830, servit dans l'artillerie avec distinction et entra, avec les débris de l'armée polonaise, en Prusse, vers la fin de 1831. Là commencèrent encore d'autres épreuves pour lui et pour ses compagnons d'armes. Le gouvernement prussien voulait livrer aux Moscovites tous les militaires polonais ; mais plusieurs détachements, parmi lesquels celui où se trouvait le jeune Urmowski, résistèrent quoique complètement désarmés et soutinrent même plusieurs charges de la cavalerie prussienne où un grand nombre de polonais furent tués ou blessés. Cependant l'ordre venu de Berlin arrêta ces massacres et on reçut l'ordre d'embarquer les polonais pour la France. Les vaisseaux qui amenaient ces malheureux arrivèrent à l'île d'Aix ; mais là on fit des efforts pour les embarquer directement pour l'Algérie.

Plusieurs semaines se passèrent en négociations ; enfin, le gouvernement de Louis-Philippe permit à ces polonais de rejoindre leurs frères

de l'exil, qui se trouvaient déjà dans plusieurs villes françaises.

La colonne à laquelle appartenait le jeune Léon Urmowski, arriva à Cahors, en 1832. Il ne reste plus aujourd'hui des débris de cette nationalité polonaise, toujours fidèle à la France et qui a partagé avec elle les gloires et les désastres des guerres de la République et du premier Empire, que quelques vieillards disséminés dans quelques communes du département. Quant à M. Léon Urmowski il se mit immédiatement à travailler pour pouvoir suffire à son existence et se rendre utile au pays qui lui donnait asile et qui devait devenir sa patrie adoptive. Il se plaça d'abord dans la librairie, ensuite il entra dans l'administration des Ponts et Chaussées, où après avoir occupé tous les grades inférieurs, il parvint à celui de conducteur principal qui est le bâton de maréchal pour la presque totalité des employés de cette administration.

Naturalisé français en 1871, M. Léon Urmowski fut proposé plusieurs fois pour la décoration de la Légion d'honneur, par ses supérieurs hiérarchiques de l'administration des Ponts et Chaussées et par le Conseil général du Lot, qui reconnaissent tous la valeur de cet homme, aussi remarquable par la droiture de son caractère, que par son intelligence, sa modestie et son amour du travail.

Nous faisons les plus sincères vœux pour que la retraite, si bien gagnée par celui que nous comptons au nombre de nos vrais amis, se passe aussi heureusement que possible à Paris, au sein de sa famille, et sous le patronage bienveillant des sommités de l'émigration polonaise qui sauront apprécier les qualités rares de M. Léon Urmowski.

Non loin de Cajarc, un chef de chantier imprudent a reçu une décharge de dynamite aux mains et à la figure.

Sa vie n'est pas en danger, mais deux doigts ont dû être amputés.

Il résulte de la statistique de l'industrie minière publiée par le Journal officiel que le département du Lot (Bassin de Saint-Denis) a extrait 1936 tonnes.

Dans la journée de vendredi dernier, vers les 9 heures du matin, un bien triste accident est arrivé sur la ligne de Cahors à Figeac, au chantier de Bouziès-Haut. Le nommé Bialaret, Julien, âgé de 24 ans, étant occupé au chargement d'un wagonnet, reçut sur la tête et sur d'autres parties du corps, une certaine quantité de bois qui le renversa sur la voie. Ses blessures, paraissant très-graves, ont nécessité son transport à l'hospice de Cahors.

Nous lisons dans le Gourdonnais :

Mardi dernier, à la Vergue-Grande, près Gourdon, le jeune Mazet (Jean), âgé de 13 ans, natif de Prouillac, moussu au chemin de fer en construction, était monté sur un wagon qu'on venait de décharger ; par suite d'un faux mouvement, il est tombé sous les roues qui lui ont entièrement broyé la jambe droite.

Nous apprenons qu'il a succombé le lendemain.

Dans la journée du 22 février courant, le nommé Lérès (Antoine), occupé à abattre des peupliers au Cayrol, près Vaylats, a eu la malheureuse idée de se placer sous un de ces arbres déjà fortement ébranlé. Le sieur Lérès reçut sur la tête l'arbre qui lui fit une blessure assez grave pour nécessiter son transfert à l'hospice de Cahors.

Son état est des plus graves.

Des documents officiels publiés par le ministre du commerce, il résulte que du 1^{er} août au 31 décembre 1882, il est rentré en France, 5,517,355 quintaux métriques de grains et 158,667 quintaux métriques de farines ; et que, pendant la même période, il est sorti de France 37,621 quintaux métriques de grains et 37,995 quintaux métriques de farines ; l'excédant des entrées sur les sorties a donc été de 5,679,754 quintaux métriques de grains et 120,672 quintaux métriques de farines, ce qui cause un pré-

judice notable aux agriculteurs, sans avantage sensible pour les consommateurs.

Revue Agricole

En attendant que le département du Lot ait son professeur d'agriculture, nous nous faisons un plaisir de donner le compte-rendu d'une des dernières conférences faites à Gaillac, par le professeur d'agriculture du Tarn.

Gaillac, 16 février.

Dimanche dernier, à Gaillac, M. Dupuy-Montbrun, professeur d'agriculture du département du Tarn, a rendu compte, dans une conférence, du voyage qu'il venait de faire dans l'Hérault. Ce voyage avait été entrepris, ainsi que nous l'avons dit, pour étudier sur place les pépinières de plants américains.

Avant d'aborder le véritable sujet de la conférence M. Dupuy-Montbrun croit devoir, dit-il, s'occuper des vignes françaises et de leur conservation. Le moyen qui paraît le plus pratique serait celui de la vigne élevée ou à grande végétation, étant de principe que la puissance radiculaire d'une plante est en raison du développement de la partie aérienne. Les vignes soumises à ce régime, poussant leurs racines à une grande profondeur, pourraient probablement soustraire la partie inférieure aux ravages du phylloxéra, dont l'action ne s'étend pas, à ce ce qu'il paraît, au-dessous d'une couche d'une cinquantaine de centimètres de la surface du sol.

Un autre moyen serait celui des engrais. Malheureusement, dit le conférencier, cette question est pleine d'hypothèses. Ainsi, tandis que M. Joulie proscrit d'une manière absolue les engrais azotés, on se sert en Champagne presque exclusivement du fumier de ferme, et on prétend s'en bien trouver. Enfin, l'incertitude est si grande dans cette question, que M. Joulie, quoique fabricant d'engrais, en arrive à conclure que, dans certains sols, la potasse même est mieux au point de vue de la fertilité que dans d'autres.

Passant ensuite à l'objet principal de la conférence, M. Dupuy-Montbrun ajoute que la production directe par les cépages américains, n'offre, jusqu'à présent, aucune certitude, et que, pour ne pas s'exposer à des désastres, il est prudent d'attendre que des résultats plus concluants aient été obtenus.

Heureusement il n'en est pas ainsi pour la production indirecte. On peut, dès à présent, considérer comme acquis que la greffe des espèces françaises sur plants américains de deux ou trois ans, opérée dans des conditions satisfaisantes, donnera de bons résultats. En effet, les échantillons rapportés par le consciencieux professeur sont d'une vigueur extraordinaire. La qualité du vin obtenu ne pourra être que bonne si les greffons sont bien choisis, car il est certain que la greffe améliore les espèces. Enfin, l'opération de la greffe ne présente aucune difficulté et ne nécessite aucun instrument spécial, ainsi que l'ont fort habilement démontré M. Dupuy-Montbrun et un de ses compagnons de voyage. Tout serait donc pour le mieux du côté de la production indirecte, s'il ne restait une dernière difficulté qui, heureusement, pourra être surmontée avec de la patience et de nombreuses expériences. Il s'agit de l'encépagement ou adaptation du plant au terrain. Ainsi, quoiqu'il paraisse certain que le riparia peut réussir dans tous les terrains fertiles ou humides, le *Rupestrif* dans les terrains secs et arides, cela n'a rien d'absolu et quelques échecs pourraient se produire dans nos terrains et sous notre climat, qui, quoique s'en rapprochant, ne présentent pas une identité complète avec le sol et le climat de l'Hérault.

Traitant une question connexe, le conférencier ajoute que, malheureusement, il ne peut donner que de très mauvaises nouvelles relativement au *Péronospora*, considéré sous ses trois divers états. Jusqu'à présent, on n'a trouvé aucun moyen pratique de combattre ce nouveau fléau; le seul conseil que l'on puisse donner, c'est de débarrasser le sol et même les vignes des feuilles contaminées; celles qui sont atteintes propageant le mal jusqu'à la future année.

Répondant à une question qui lui est posée sur les moyens de détruire le *Pourridié*, M. Dupuy-Montbrun répond qu'une viticulture du Midi prétend que le traitement au sulfure de carbone, alors même qu'il laisse subsister quelques phylloxéras, détruit le pourridié; mais ajoute le professeur, ce fait, quoique paraissant probable, n'est pas suffisamment prouvé. Quoiqu'il en soit, la cause du mal paraît être due à la décomposition de fragments de bois dans la terre. Aussi devra-t-on avoir soin de purger soigneusement le sol de ces débris, après toute espèce de défrichement, lorsqu'on se proposera d'y planter de la vigne. On devra encore avoir le soin de sulfater la pointe des échals et de toute sorte de bois destinés à être enfoncés dans le vignoble.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Département du Lot.
ARRONDISSEMENT DE CAHORS.

COMMUNE DE LIMOGNE.

**EXPROPRIATION
POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE**

ACTE D'OFFRES.

Le Préfet du département du Lot,
Vu l'article 23 de la loi du 3 mai 1841 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique,

Vu le procès-verbal d'expertise de l'immeuble dont la démolition a été jugée nécessaire pour le dégagement de la halle de Limogne,

Arrête :

Article 1^{er}.

Une somme de mille deux cents francs (1,200 fr.) est offerte au sieur Malgoire Gilbert, domicilié à Paris, rue du Renard, n° 42, pour le montant de l'immeuble ci-après désigné, qu'il doit céder à la commune de Limogne.

SAVOIR :

Une maison d'habitation ayant une contenance de dix-huit mètres carrés et située aux abords de la halle de Limogne.

Article 2.

Le présent arrêté sera notifié au sus-nommé, avec sommation de déclarer son acceptation dans le délai de quinzaine, ou s'il n'accepte pas les offres qui lui sont faites, d'indiquer le montant de ses prétentions.

Fait à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, le 23 février 1883.

Le Maire,
PRADINES.

Dernières Nouvelles

Paris, 28 février.

On assure que, dans une entrevue de M. Grévy et Challemel-Lacour avec M. Gladstone, celui-ci a manifesté le désir de faire cesser la tension qui existe entre la France et l'Angleterre. On croit que de nouveaux pourparlers vont être entamés relativement à l'Égypte.

— Des renseignements recueillis sur plusieurs points du département de la Loire nous permettent d'annoncer qu'un certain nombre de meneurs anarchistes envoyés de Paris, parcourent depuis quelques jours les centres ouvriers, notamment Firminy et le Chambon, et cherchent à exciter les travailleurs à prendre part au mouvement révolutionnaire qui va éclater et pour lequel on attend le signal.

Paris, 28 février, soir.

— On nous apprend à l'instant que le domicile de Louise Michel est très surveillé depuis hier. L'affaire de Bruxelles paraît ne pas être étrangère à cette surveillance.

— M. Gladstone recevra, aujourd'hui, M. Ferry.

Une réunion privée a eu lieu hier, à Belleville qui a adopté la candidature législative de M. Métivier.

A l'occasion du quatre-vingt-unième anniversaire de la naissance de Victor Hugo, un grand banquet, organisé par la Société des gens de lettres et des auteurs dramatiques, a été offert au maire, mardi soir, dans les salons de l'Hôtel-Continental.

Paris, 28 février, soir.

Hier matin, à sept heures et demie, un inspecteur de la sûreté a procédé à l'arrestation de M. Byrne, descendu depuis jeudi dernier à l'hôtel Bacqué, 338, rue St Honoré.

M. Byrne est inculpé par le gouvernement anglais d'avoir pris part au complot formé contre la vie des fonctionnaires irlandais et notamment au meurtre de M. Burke et de lord Cavendish.

LA PROPOSITION RIBOT

La question des droits de gouvernement en matière de retrait d'emplois militaires, va revenir devant la Chambre, en dehors de toute connexité avec le cas des princes d'Orléans. M. Ribot va déposer, cette semaine, une proposition ainsi conçue :

Article unique. — L'article 6 de la loi du 19 mai 1834 est modifié ainsi : La mise en non activité par retrait d'emploi, a lieu par décision du président de la République, sur le rapport du ministre de la guerre, d'après l'avis motivé d'un conseil d'enquête.

L'innovation que cette proposition tend à réaliser a pour objet, comme on le voit, d'exiger l'avis préalable d'un conseil d'enquête pour pouvoir appliquer à un officier la mesure de mise en retrait d'emploi.

— Nous croyons pouvoir affirmer que la majorité du conseil est résolue à combattre la prise en considération de la révision.

Bourse de Paris.

Cours du 1^{er} Mars.

Rente 3 p. %	81.35
— 3 p. % amortissable	82.30
— 4 1/2 p. %	112.25
— 5 p. %	115.55

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 27 février 1883.

La victoire des acheteurs est désormais certaine, ils vont faire répondre leurs primes aux prix les plus élevés du mois et le découvert est encore assez considérable pour que l'on cote du déport. Les vendeurs ont appris encore une fois à leurs dépens que la hausse est impossible à empêcher quand l'argent est abondant et à bon marché. Les transactions se raniment à mesure que les cours relèvent et le marché présentait aujourd'hui une activité dont on était déshabitué depuis longtemps; les derniers cours sont en légère réaction sur ceux cotés avant deux heures, le 5 0/0 finit à 115 40, le 3 0/0 roulier à 82 30, la Banque de Paris à 1,037, le Lyonnais, à 390; la Générale à 592, le Mobilier Espagnol à 395, la Banque des Pays-Autrichiens à 547, la Banque Ottomane à 748.

Les chemins se maintiennent à leurs cours les plus élevés du mois, le Lyon à 1,610, le Midi à 1,130, le Nord à 1,872, l'Orléans à 1,272, les Autrichiens à 721, les Lombards à 312, le Nord de l'Espagne à 547, le saragosse à 492. Le Suez était recherché à 2,335, le Panama à 510. Gaz était lourd à 1,500, la Compagnie Transatlantique reste à 472, les Omnibus à 1,422.

Les fonds d'Etat internationaux marquent tendance à la hausse, le 5 0/0 italien à 88,65, le 4 0/0 espagnol à 63 1/16, le 5 0/0 turc à 12,20, l'Unifiée égyptienne à 369.

THÉÂTRE DE CAHORS

Mon cher directeur, permettez-moi puisque la rampe éteinte nous laisse quelques loisirs, de rêver tout haut de celle qui fut une réalité charmante et digne du talent de Murger.

LA CABOTINE

Elle avait l'œil doux, les pommettes palottes, les cheveux ébouriffés; point de coquetterie hypocrite, la coquetterie seule de la vingtième année.

Un ruban, une fleur rendaient sa tête charmante; manger de la brioche, c'était son bonheur.

Le passé, elle n'y songeait point; l'avenir, elle n'y lisait que des chansons. Elle descendait ainsi le cours de son existence dans le chariot de Thespis, avec des comédiens au ventre vide. Elle s'accommodait de tous les rôles. Jouer du Colin d'Harleville dans les granges ou du Rotrou dans les théâtres de bois peint, ne changeait point son humeur. On la voyait, un soir, baisser les yeux dans un rôle d'ingénue; le lendemain, prendre une petite mine effrontée dans la peau d'une Soubrette. Tantôt maquillée comme une douairière, tantôt poétique comme une amoureuse, tantôt endimanchée comme une paysanne, elle parcourait gaiement tous les degrés de l'échelle dramatique. Si elle aimait la brioche, elle savait aussi se contenter de pain barbu quand la troupe ne travaillait pas. Elle faisait la cuisine aux cabotins. C'était elle qui, le soir, sonnait le couvre-feu en parodiant un air des « Huguenots », et consolait les comédiens.

Parfois on la surprenait sortant de l'auberge, et frôlant les murs au bras du souffleur, un stagiaire blond du mélodrame. Ils allaient dans la campagne, sous les grands chênes, écouter le jappement lointain des chiens de ferme.

Risette, la dernière nomade que j'ai connue à Châteaurenard, petite ville située en Provence, à

quelques kilomètres d'Avignon, où elle jouait sur un théâtre en planches, — était, j'ose le dire, une ballade vivante. Son nez perceait les cœurs comme un vilebrequin. Tous les Rubemprés des petites villes, des sous-préfetures, des chefs-lieux de canton la criblaient de sonnets, de madrigaux, de triquets, et de quatrains.

Elle a conservé longtemps un vieux canton à chapeau sur lequel on lisait *Poésies adressées au nez de Risette*.

Quand la troupe était triste, on ouvrait le carton, et on se lardait les côtes en feuilletant cette littérature bouffonne. Risette avait, selon moi, une grande qualité : elle n'aimait pas les traîneurs de sabre : elle giffla un jour un artilleur qui lui faisait de l'œil.

Phœbus de Châteaupers ne lui tournait pas la tête comme à sa cousine Esmaralda. — Jamais triste. — Risette ne pleurait qu'une fois l'année : le jour où mourut sa vieille mère. Hélas ! elle ne devait par tarder à aller la rejoindre.

Elle mourut, l'année dernière, dans une grange de St-Remy de Provence, où la troupe venait de représenter *Robert Macaire*. Pauvre Risette, elle souffrait de la poitrine, et toussait à vous tirer des larmes.

Elle a disparu et avec elle s'est brisé le joli moule, la charmante figure de la Cabotine, de l'Isabelle nomade.

SPERANZA.

* *

On annonce pour ce-mois ci, le passage de Mme Méa, et de Mlle Agar. Nous donnerons la composition des spectacles et le jour, aussitôt qu'ils nous seront connus.

Pau, 1^{er} mars.

Madame Méa jouera *Charles VII*, le vendredi 16 mars.

UNE BELLE PRIME

M. Ferrand, éditeur, à Besançon, offre en ce moment une série de primes extraordinaires consistant en montres de tout genre.

Si vous voulez juger, par un échantillon, de la bonté et de la beauté de ces primes, adressez-lui un mandat-poste de vingt-cinq francs, et vous recevrez franco à domicile par la poste :

UNE FORT BELLE MONTRE

EN ARGENT

Double cuvette argent 18 lignes, à cylindre, 8 rubis, très-élégante et très-solide. Cette montre est vendue partout 50 fr. au minimum. Elle n'a rien de commun avec les articles de pacotille si répandus aujourd'hui. Elle est garantie cinq ans, et toute personne qui, après l'avoir reçue, la trouverait inférieure à son attente, peut la retourner et en exiger le remboursement. Il est impossible de trouver mieux et à meilleur marché, à moins de sortir des articles soignés, à moins de tomber dans la catégorie des *clous* qui ne marchent que quelques mois et ne peuvent même pas être réparés. Si vous voulez une véritable qualité des matières (pour dames) il faut ajouter cinq fr., soit en tout 30 fr. Pour recevoir franco à domicile par la poste, adresser un mandat de vingt-cinq fr. (ou de trente fr. s'il s'agit d'une montre de dame) à M. Ferrand, éditeur, rue Morane, 5, à Besançon (Doubs).

21 RÉCOMPENSES

1^{er} PRIX

MÉDAILLES ARGENT & OR
et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



FOURGEAUD & LACOSTE
PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

MICHELET. — *Histoire de France et de la Révolution française*. 22 vol. in-8°, accompagnés de 338 gravures hors texte et plus de 1,000 vignettes. Prix : 196 fr. payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : *l'Histoire de la France*, 133 fr.; *l'Histoire de la Révolution française*, 63 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LAROUSSE (Pierre). — *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*. 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr. payables 20 fr. par mois. Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-4°. Prix : 125 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin 1 volume relié. Prix : 90 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit d'épandre des bienfaits. — LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS
ADULTES & ENFANTS**
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance.

Cure N° 98,714 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affection du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescience. LÉON PEY-CLET, Instituteur à Eynacqas (Haute-Vienne).
N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans

de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescience du Barry ma guérie à l'âge de 64 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescience qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANAY, 41, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. BISCUITS DE REVALESCIÈRE, aliment très agréable et commode aux bureaux, comme gouter et souper, et en voyage : en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi franco dans toutes les Gares contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez M. VINEL, droguiste, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^{ie} (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

EXCELLENTE OCCASION
A céder le Dictionnaire universel de Larrousse, s'adresser au bureau du Journal.

Nouvelle Sucre. J. GARDOT
DIJON.
n'oxydant pas les Plumes, n'épaississant pas.
MÉDAILLE D'OR. — Chez tous les Papetiers.

Librairie J. GIRMA, à Cahors
VIENT DE PARAÎTRE LA 11^{ème} LIVRAISON
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DE LA
PROVINCE DE QUERCY
DE GUILLAUME LACOSTE

Cet ouvrage formera TROIS volumes, in 8°, de 500 pages chacun, paraissant en livraisons mensuelles, pendant les années 1882-1883-1884.

Prix : 18 fr. — Payables 6 fr. par an
En dehors de l'édition de souscription, il sera mis en vente, 50 exemplaires seulement sur papier blanc velin, formant quarante livraisons.

Prix de la livraison 50 centimes
Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

AUDOUARD
EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE
DENTAIRES, A PARIS
Lauréat de l'Académie Nationale
CHIRURGIEN-DENTISTE
Du Lycée de Cahors et des principaux établissements
d'Éducation du Lot et de la Corrèze
Boulevard Sud, n° 3, à CAHORS, tous les mois du 1er au 8.
Faubourg Leclerc, n° 16, à BRIVE, du 9 au 30
de chaque mois.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.
L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :
1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; un an, 14 fr.
4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro. 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Le FER BRAVAIS est une des rares préparations ferrugineuses qui ne noircissent pas les dents.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt avec un mandat sur la poste.

NOUVEAUTÉS. — DRAPERIES. — TOILES.

MAGASIN DE CONFIANCE ET DE BON MARCHÉ

P. BOI

CAHORS. — 12, rue de la Liberté et rue des Élus, 7. — CAHORS.

Cette MAISON se recommande aux personnes désireuses d'acheter réellement bon marché; n'ayant ni loyer, ni commis à payer et peu de frais généraux à supporter et faisant ses achats directement avec les meilleures fabriques, la MAISON BOI peut livrer ses marchandises à 25 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.

Grand choix de Toiles pur chanvre, Toiles blanches et crémees. — Linge de table. — Mouchoirs de poche. — Coutils. — Etoffes pour meubles. — Couvertures. — Duvet pour Edredons. — Troussesaux et Layettes, etc., etc.

Grand choix de Nouveautés pour Robes, tenues nouvelles. — Velours, Soirées. — Articles pour Deuil. — Châles, Flanelles. — Beau choix de Draperies pour Costume de dames, hommes et enfants. — Draps et Mérinos pour soutanes. — Corbeilles de mariage, etc., etc.

ELEGANCE — PLUS DE BONS TRAVAIL

avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES

La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au **Des Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

MACHINES À COUDRE DE TOUTS SYSTÈMES, GARANTIES SUR FACTURE.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC.

MAISON DES 100.000 PALETOTS
CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843
RUE TAILLEFER ET RUE CONDE

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial h. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.
ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE
Tous les Envois sont faits franco.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES
On demande à louer à Cahors avec bail
UNE MAISON

Avec grand rez-de-chaussée disposé pour magasin, située à proximité du marché et de préférence formant encoignure sur les boulevards, de la rue Fénélon à celle de la Liberté, ou dans une de ces deux rues ou autres rues passagères et commerçantes tombant sur le marché.

Ecrire immédiatement en donnant renseignements sur local et situation, à M. A. BOISSAU, rue Disly, à COGNAC (Charente).

UN JOURNAL POUR RIEN

Les Récréations utiles, revue de tous les travaux et passe-temps agréables et fructueux, ne se contentent pas d'augmenter les ressources et de procurer des moments heureux à chaque famille; elles offrent des primes extraordinaires et sans précédents :

1° Un abonnement gratuit à une des meilleures revues bi-mensuelles : Les Soirées du Village et du Château;

2° Des primes variées en tous genres : Articles de ménage, Photographie, Physique, Chimie, Graines de fleurs, Machines pour découper le bois, Epicerie, etc., etc.

3° Des représentants du journal sont à Paris et à Marseille à la disposition des abonnés pour leurs achats.

On s'abonne en envoyant 8 fr. au bureau du JOURNAL DU LOT, chargé de recevoir les abonnements. Édition spéciale pour les membres du Clergé.

(Décor et architecture religieuse).

EAU ZÉNOBIE

20 Ans de succès

LA COULEUR DES CHEVEUX

non SEULE PARFAITE POUR RÉTABLIR

Se trouve à Cahors, chez Breil, parfumeur boulevard Nord; Didès aîné, boulevard Sud.

A LOUER
Présentement
UN APPARTEMENT
DE SIX PIÈCES
AUX TILLEULS,
Rue du Lycée, 27.

Le Propriétaire-Gérant A Layton.

PHARMACIE CENTRALE
DE CAHORS

ESCROUZAILLES PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL.

La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.

Ses Vins de quinquina, médaillés, sont spécialement recommandés : préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison : Elixir vermifuge contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — Extrait fluide des 3 quinquinas pour préparer soi-même et à l'instant le vin de quinquina. — Liqueur de Goudron contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Sirop pectoral et Pastilles des Chantres contre les rhumes récents et anciens. — Injection végétale contre les écoulements, guérison assurée. — Eaux de toilette, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les Spécialités françaises et étrangères. — Eaux minérales de France et de l'Étranger. — Grand choix de Bandages, Bas à varices et articles d'Allaitement.

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE CAHORS 1881

Maison Doucède

CAHORS. — Rue de la Liberté.

M. Doucède prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu un grand assortiment de Draperies, hautes nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour Pantalons, Costumes complets, Pardessus, et un très-beau choix de Gilets, haute nouveauté pour la saison prochaine.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des Vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, Costume de soirée, etc.

SOLIDITÉ. ÉLEGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS

Maison de confiance

O. DELORD

Rue de la Liberté, 12 — CAHORS

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS
ARTICLES DE LUXE ET DE FANTAISIE
CHAUSSURES DE CHASSE & DE TRAVAIL
PRIX TRÈS-MODÉRÉS.